

Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 29 juin 2011 à 20 H 30 à LEMBEYE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 45

Votants : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation 23 juin 2011

PRESENTS : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, BOINOT Elisabeth, LANDI Jean-Luc, ROUTIS Francis, DESSERE Jean-Michel, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, NEUVILLE Marie-Françoise, ARNALOT Olivier, ROUMIGOU Christian, MARIE Jacky, CAPDEVIELLE Eliane, MARTINS José, CLOUTE Thierry, CAZENAVE Andrée, RIUS Benoît, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

ABSENTS EXCUSES : MM. REISCH Sonia, COUSTAU-GUILHOU Paul, LARQUE Johan, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, MERCIER Emmanuel, MONDAT Thierry, SANSOT Raymond, MAURY Jean-Claude, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, CANTOUNET Michel, DEVECIS Laurent, GAIRIN Marc, LOUSTAU Aline, DEVIER Marie-Claude, MERVANT Christian, MURILLO Charles, CERISERE Frédéric, CASSOU Henri, JUNCA Serge, TAURUS Pierre, HUGUES Gabriel, HERAN Jean-Robert, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, PEHAU Jean-Luc, LARQUE Danielle,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GAYE Robert.

OBJET : SERVICE PUBLIC D' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Communauté de Communes s'est dotée de la compétence du contrôle de l'assainissement non collectif, par délibération en date du 9 novembre 1999.

Le bureau communautaire propose de fixer la périodicité du contrôle des installations existantes à 8 ans soit le début du 2^{ème} contrôle au 1^{er} janvier 2015.

En revanche, il y a lieu de traiter à compter du 1^{er} septembre 2011, toutes les demandes de nouvelles installations (CU + PC). Pour ce faire, le Président propose d'avoir recours à un prestataire.

Après débat, le Conseil Communautaire

DECIDE de confier à un prestataire les missions suivantes :

- instruction des dossiers de demande de CU et PC
- réalisation de diagnostic des installations dans le cadre de transaction immobilière
- instruction des dossiers de contrôle des travaux de réhabilitation.

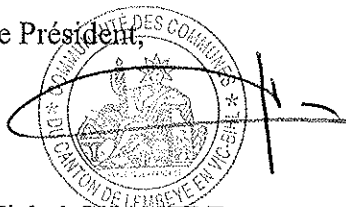
AUTORISE le Président

- à lancer une consultation pour le choix du prestataire
- à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Lembeye

Le 29 juin 2011

Le Président,



Michel CHANTRE